

Série K
Lois, ordonnances, arrêtés
Conseil de préfecture
(1800-1940)

Dans l'Aude, les sous-séries 2 K et 3 K, qui réglementairement devraient être closes à la date du 10 juillet 1940 comme les autres séries modernes, se prolongent jusqu'à nos jours.

Composition de la série

1 K *Bulletin des lois, 1789-1931*

- *Collection générale des lois, décrets, arrêtés...*, 1789-1818.
- *Collection complète des lois promulguées sur les décrets de l'Assemblée nationale*, 1789-1791.
- *Bulletin des lois*, an II-1931 : collection imprimée pourvue de tables.

2 K *Moniteur, puis Journal officiel, 1790- en cours*

Comprend :

- les registres de transcription des lois et décrets tenus par les services de la préfecture, an XI-1843 ;
- *Le Moniteur Universel*, 1790-1868 ;
- *Journal officiel* (lois et décrets), 1869-en cours.

3 K *Recueil des actes administratifs de la préfecture, 1809-en cours*

Comprend :

- *Mémorial administratif du département de l'Aude*, 1809-1821 ;
- *Recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude*, 1822-en cours.

4 K *Arrêtés du préfet, an VIII-1944*

Registres tenus tantôt par bureau producteur, tantôt par ordre chronologique, tous bureaux confondus

5 K *Conseil de préfecture, 1800-1927*

Compétence

Les conseils de préfecture ont été créés par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) ; ils ont été supprimés par les décrets-lois des 6 et 26 septembre 1926 qui leur ont substitué les conseils de préfecture interdépartementaux.

Organes juridictionnels administratifs, ils ont dans leur compétence les contentieux concernant les biens nationaux et les biens communaux, le contentieux des contributions directes, les litiges de marchés publics, les réclamations de particuliers contre les entrepreneurs de travaux publics, les autorisations de plaider accordées aux organismes de droit public, le contrôle des comptes de gestion des organismes publics, etc.

Composition du fonds

Dossiers classés par ordre alphabétique des communes.

Registres de délibérations, 1842-1870.

Registres des décisions et arrêtés, an VIII-1926.

Registres d'ordre du contentieux, an X-1935.

6 K *Conseil de préfecture interdépartemental de Toulouse, 1924-1947*

Compétence

Les conseils de préfecture interdépartementaux ont été créés par les décrets-lois des 6 et 26 septembre 1926. Ils ont été transformés par le décret n°53-934 du 30 septembre 1953 et sont devenus les tribunaux administratifs.

Composition du fonds

Registres d'ordre et dossiers de contentieux, arrêts rendus en Conseil d'Etat (documents communiqués à la préfecture de l'Aude)